MAISON DEPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPEES

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 36 – juillet / août 2023

Vous pouvez acceder aux numéros précédents sur le site internet de la MDPH de l'Aude

Edito de Catherine Roumagnac, Directrice de la MDPH de l'Aude :

« J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que vous êtes en forme, reposés et ressourcés !

Dans cette Lettre MDPH, vous découvrirez le retour de la journée organisée le 9 juin sur la thématique de la Réponse accompagnée pour tous (RAT), ainsi que du suivi de cette journée. En effet, des ateliers de restitution sont prévus en septembre et octobre prochains.
L'agenda de cette rentrée est intense puisqu'en plus des ateliers RAT, se déroulera le 6 octobre prochain à la fabrique des arts à Carcassonne, la journée nationale des aidants.
Les proches aidants ont également été à l'honneur cet été par le biais d'un recensement de leurs besoins lors de 6 ateliers estivaux et d'une enquête téléphonique qui se poursuivra jusqu'à la fin de cette année 2023.

Bonne rentrée ainsi qu'une bonne lecture ! »

La MDPH souhaite célébrer les réussites professionnelles

Le 1er décembre prochain,

La MDPH de l'Aude organisera une après-midi festive intitulée « Cérémonie des réussites » autour de l'insertion professionnelle.
L'objectif est de valoriser et récompenser les personnes en situation de handicap ayant accédé à un emploi à la suite d'une MISPE/PEA et/ou ayant bénéficié des 1ers contrats conjoints entre milieu ordinaire et ESAT sur l'année écoulée.
Des stands seront tenus par les différents ESAT de l'Aude et la MDPH.

La remise des récompenses

La remise des récompenses aura lieu en milieu d'après-midi.
Les lauréats se verront remettre une récompense réalisée par un Etablissement ou Service d'Aide par le Travail.

Au menu de ce numéro :

Retour sur la journée du 9 juin

Contribution de la MDPH dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt à destination des proches aidants

Parution du Mag #3

En complément d'infos :
- **Les Lauréats du budget participatif œuvrant pour les personnes en situation de handicap**
- **La journée nationale des aidants**

Du côté des partenaires
- **Déménagement du SAMSAH et du SAVS APAJH de Narbonne**
- **Présentation du CIDSF**
- **Appel à Candidature pour la désignation des personnes qualifiées en ESMS**
- **Changement de Président à l'UDAF de l'Aude**

RETOUR SUR LA JOURNÉE DU 9 JUIN DÉDIÉ A LA RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS

Le dispositif « Réponse Accompagnée pour Tous » (RAT) fait suite au rapport « Zéro sans solution » rédigé par Denis Piveteau ; il est acté dans l'article 89 de la Loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016.

Une journée participative

Environ 200 personnes ont participé à cette journée dédiée à la Réponse Accompagnée pour Tous le 9 juin dernier en salle Gaston DEFFERRE au Conseil départemental.

L'interview de Denis PIVETEAU a été le fil rouge de cette matinée de travail. Elle a été menée par le parent d'un enfant en situation de handicap accompagné dans le cadre de la Réponse Accompagnée pour Tous, ainsi que Catherine ROUMAGNAC, Directrice de la MDPH de l'Aude

Denis PIVETEAU est l'auteur du rapport « zéro sans solutions » le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches.
Il recommande dans le rapport, de ne « jamais laisser personne au bord du chemin », notamment les personnes en situation de handicap dite sans solution, sur listes d'attente, ou bénéficiant d'un accompagnement qui n'est pas ou plus adapté à leurs besoins.

Des ateliers de travail

L'après-midi du 09 juin dernier était organisée autour d'ateliers de travail. Ces derniers ont été proposés afin de poursuivre la démarche qu'a souhaité impulser la MDPH, notamment en poursuivant les principes de co-construction, déjà mis en place à travers les différents groupes de travail tels que le comité des usagers, les experts profanes... Forts de cette mixité ils ont permis de croiser les regards en favorisant la participation de chacun et en recueillant les besoins et attentes autour de 7 thématiques.

Le contenu de ces ateliers a permis de contribuer collectivement à l'écriture de « l'additif », document qui fait le bilan annuel de la « Réponse Accompagnée pour Tous » et fait le point sur l'offre médico-sociale dans le département.

Le résultat de ces travaux sera présenté aux personnes ayant participé aux ateliers par thématique lors de différentes rencontres :

- Vendredi 15/09 9h30 – 11h30 : Comment développer la communication autour du handicap et renforcer le pouvoir d'agir des personnes ?
- Vendredi 15/09 14h00 - 16h : Comment soutenir les aidants d'une personne en situation de handicap ?
- Mercredi 20/09 9h30 – 11h30 : Quels moyens pour favoriser une scolarisation adaptée ?
- Vendredi 29/09 9h30 - 11h30 : Les nouveaux parcours de vie pour demain ?
- Vendredi 29/09 14h00 – 16h : Comment anticiper les changements pour un parcours sans rupture ?
  Lundi 02/10 09h30 à 11h : Quels moyens pour favoriser une insertion professionnelle adaptée ?
- Lundi 02/10 14h à 16h : Comment faciliter l'accès aux soins et adapter la prise en charge des personnes ?

Pour cela, nous vous remercions de confirmer votre présence par mail à :

mdphinfo@aude.fr

Les conclusions présentées en COMEX

L'additif RAT qui reprendra les conclusions de chaque atelier sera présenté à la Commission Exécutive prévue le 4 décembre prochain.

RECENSEMENT DES BESOINS EN FAVEUR DES PROCHES AIDANTS

Le proche aidant est une personne qui intervient auprès d'un proche et qui n'est ni un professionnel ni un bénévole. Ils sont plus de 10 millions à se déclarer comme tels, ils ont un rôle fondamental dans le maintien à domicile de la personne en situation de handicap ou âgée.

L'appel à manifestation d'intérêt

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV) du 28 décembre 2015 a renforcé le cadre d'intervention de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) en faveur des aidants. C'est dans ce cadre qu'elle a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à destination des collectivités, associations etc. œuvrant dans le champ des personnes âgées ou en situation de handicap.

Plus de 10 millions de citoyens sont des proches aidants, l'objectif de l'AMI est de financer des actions à destination des aidants répondant à leurs besoins.

Les actions éligibles

Pour les aidants, il s'agira d'informations (en présentiel comme en distanciel), de soutien (collectif principalement mais également individuel au besoin), ou encore de formation (en présentiel comme en distanciel).
Les Départements peuvent également être soutenus dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic de l'offre et des besoins, de la centralisation de l'information ou de l'ingénierie de projets « répit à domicile ».

La contribution de la MDPH

Pour apporter sa contribution au Département, la MDPH a organisé 6 ateliers de travail qui ont réuni, représentants de l'éducation nationale, représentants des associations (membres de la CDAPH), agents de la MDPH et du Département. Ces ateliers, riches en idées ont permis à la MDPH de contribuer au recensement des besoins et de formuler des idées visant au répit des proches aidants. Ils se sont déroulés au cours de l'été sur 3 thématiques distinctes, personnes handicapées vieillissantes, parents aidants d'un enfant en situation de handicap et parents en situation de handicap.

Un questionnaire téléphonique

En parallèle des ateliers, une enquête téléphonique est proposée aux aidants de personnes en situation de handicap afin de recenser leurs besoins et d'écouter les solutions envisagées.
Ce questionnaire se poursuivra jusqu'à la fin de l'année.

La réponse à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la CNSA devrait être faite avant la fin de l'année par le Conseil départemental de l'Aude.

LE MAG DES AIDANTS DE L'AUDE ET D'AILLEURS

Le Mag des aidants de l'Aude et d'ailleurs #3 sur le répit financé en partie par la MDPH de l'Aude a pour objectif « d'aller à la rencontre des aidants, identifier leurs besoins réels, leurs questionnements, les solutions pragmatiques qu'ils ont eux-mêmes expérimentées. »

Une thématique choisie par les intéressés

C'est lors du précédent magasine ayant pour thématique le soutien psychologique qu'est apparue la nécessité de traiter du répit.
Le « répit » est un élément essentiel qui s'est installé dans le quotidien des proches aidants et qui peut prendre diverses formes ; parle-t-on de la même façon du « répit » quand on est aidant ou aidé ? Quelles sont les aides existantes et sont-elles adaptées ?

Le témoignage de deux familles, deux contextes et parcours différents permettent de comprendre le besoin de répit des proches aidants comme des personnes aidées.

L'objectif de ce magazine est de créer un pont entre la vie réelle des personnes et des professionnels qui les soutiennent et les accompagnent.

Les professionnels de la MDPH y expliquent que des solutions existent bien qu'elles ne soient pas toujours adaptées, en fonction des besoins des personnes. Le rôle de la MDPH est d'informer et d'accompagner les usagers et leurs proches au mieux et au plus proche de leurs besoins tout en se conformant à la réglementation.

Le lien pour accéder à la vidéo via le QR code ci-dessous

EN COMPLÉMENT D'INFO

BUDGET PARTICIPATIF : DEUXIÈME ÉDITION

"En donnant à toutes et à tous, dès le plus jeune âge, le pouvoir de participer à la création de l'Aude à venir, nous dessinons ensemble les contours d'une société citoyenne, d'un département engagé et solidaire…" Hélène Sandragné, Présidente du Conseil départemental de l'Aude

La première édition en 2020 du budget participatif mis en place par le Conseil départemental de l'Aude témoignait de la volonté du département de renforcer la participation citoyenne dans la gestion des politiques publiques.

Une seconde édition en 2022 :

Forts de cette belle réussite, et toujours plus attachés à permettre aux Audoises et aux Audois de s'impliquer dans la vie de leur territoire, le Département a lancé fin 2022, le deuxième budget participatif, doté d'une enveloppe de 1,5 million d'euros.
Si l'essentiel des règles coconstruites avec celles et ceux qui s'étaient portés volontaires pour travailler à leur définition ont été conservées, trois modifications importantes ont été apportées :

- Au moins un lauréat par canton pour assurer une plus grande équité territoriale
- Plafond maximal abaissé à 75 000€ par projet
- L'âge des déposants et des votants porté à 11 ans, pour permettre d'impliquer encore davantage les plus jeunes.

4 lauréats œuvrent pour le handicap

L'enjambée leucatoise est une association de course à pied et de marche nordique. L'association a présenté un projet d'achat d'une joëlette pour oublier un instant le handicap. Une Joëlette est un fauteuil tout terrain mono ou bi roue qui permet (avec l'aide de coureurs volontaires), la pratique de la randonnée, de la course à pied et de la marche nordique pour toute personne à mobilité réduite ou en situation de handicap.
Le projet, qui a obtenu un total de 824 voix, a un coût estimé de 7 197€.

L'association de la Goutarende est un centre équestre qui propose à ses cavaliers un très large éventail d'activités équestres, des balades et randonnées à cheval ainsi que des stages d'équitation. Le projet de la Goutarende est de rendre l'équitation accessible aux personnes porteuses de handicap. L'objectif est donc de rendre accessible le centre équestre et d'acheter du matériel adapté à tout type de handicap.
Le projet, qui a obtenu un total de 540 voix, a un coût estimé de 38 427€.

Le sporting club de Leucate Corbières Méditerranée XV est un club de rugby fondé en 1924.
L'association a développé une démarche d'inclusion en créant une équipe de rugby à 5 s'adressant à des déficients mentaux. Cette équipe de rugby inclusive a été créée en partenariat avec l'ESAT de Port Leucate. L'objectif est de développer ce projet en faisant notamment participer l'équipe à des tournois de rugby à 5 régionaux.
Le projet, qui a obtenu un total de 663 voix, vise à acheter des équipements sportifs, un véhicule de transport et des formations pour les équipes à hauteur de 38 126€.

L'association club de plongée chaurien propose quant à lui un projet dont l'objectif est de doter l'association d'un bateau, support de plongée, accessible au plus grand nombre.
Ce projet, qui a obtenu 612 voix, a un coût estimé de 75 000€.

Pour plus d'informations, le lien pour accéder au site internet du budget-participatif

LA JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS LE 6 OCTOBRE

Cette journée est l'occasion de rendre visibles les 10 millions d'aidant(es) en France, c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui accompagnent au quotidien des personnes en perte d'autonomie, malades ou en situation de handicap.

Une journée consacrée aux aidants

Elle leur permet de s'informer sur leurs droits et les aides existantes, d'échanger
sur leurs difficultés et leurs questions, de partager des solutions.

Un moment ludique organisé par le SIAFF de l'Aude avec la participation de nombreux partenaires, dont la MDPH, autour d'une pièce de théâtre, d'ateliers et d'espaces d'échanges.

La fabrique des arts (avenue Jules Verne à Carcassonne) accueillera cet évènement à partir de 12h autour d'un repas partagé.
A partir de 14h, la compagnie de théâtre Ergatica proposera un spectacle qui sera suivi de temps d'échanges autour d'un café des aidants, de stands et d'ateliers, tout au long de l'après-midi.
L'entrée est libre mais les places pour le spectacle sont limitées.

Renseignements et réservations :
jna11@udaf11.org

DU CÔTÉ DES PARTENAIRES

APAJH AUDE, LE SAVS ET SAMSAH DE NARBONNE DÉMÉNAGENT

L'association pour adultes et jeunes handicapés (A.P.A.J.H) de l'Aude est au service des adultes, des adolescents et des enfants en situation de handicap.

L'association vise à promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, d'inadaptation, de difficultés sociales et/ou de dépendance, en œuvrant à la fois pour leur complet épanouissement individuel et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale.

Le SAVS est un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, il a pour but de soutenir les personnes adultes handicapées dans la réalisation de leur projet de vie. Les SAVS offrent à leurs usagers un accompagnement pour maintenir ou restaurer leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires et professionnels, et facilitent leur accès aux services offerts par la collectivité.

Le SAMSAH est un
Service d'Aide et d'accompagnement à domicile pour les personnes Handicapées. Le SAMSAH propose un Service d'Accompagnement Médico-Social adapté, comportant des prestations de soins, en plus des missions favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, etc. Il permet aux personnes handicapées de vivre de manière autonome et indépendante dans leur milieu habituel. Le but principal du SAMSAH est de fournir une aide pour les tâches et les actes essentiels de la vie quotidienne.

La nouvelle adresse à compter du 6 juillet

A.P.A.J.H. Aude
SAVS SAMSAH Narbonne
49, Avenue Anatole France
11100 NARBONNE

UDAF DE L'AUDE, CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

L'Union Départementale des Associations Familiales de l'Aude a pour mission d'informer, d'accompagner et de protéger les familles du territoire.

Andrée IBAL, Présidente du Conseil d'Administration depuis 10 ans a souhaité que le témoin soit passé. Son remplaçant a été élu à l'unanimité le 10 juillet dernier par le Conseil d'administration.

Patrick PACALY, nouveau président est un retraité de l'USSAP qui était déjà membre du bureau depuis plusieurs années. Il a été Président de la CPAM de 2010 à 2018 et Président du GDAAF depuis 2016.

Udaf Aude
Unis pour les familles

Le CIDSF CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES

Le CIDFF de l'Aude, membre du réseau national des CIDFF, exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les domaines d'intervention

- Accès au droit
- Lutte contre les violences faites aux femmes
- Insertion, Emploi et formation professionnelle
- Vie familiale et parentalité
- Éducation et citoyenneté

Les engagements

- Une prise en compte globale des situations
- Une information confidentielle et gratuite
- Un accueil personnalisé
- Une neutralité politique et confessionnelle.

Les permanences

Plusieurs permanences sont proposées en fonction de 5 ou 6 thématiques que sont :

- L'accès aux droits
- La lutte contre les violences
- L'insertion, l'emploi et la formation
- La vie familiale et le soutien à la parentalité
- L'éducation, la citoyenneté et les discriminations,
- La santé et la sexualité.

Les villes d'accueil sont nombreuses,

- Carcassonne
- Castelnaudary,
- Gruissan,
- Lézignan Corbières
- Narbonne
- Port la Nouvelle
- Quillan

Appel à candidature Pour la désignation des personnes qualifiées en ESMS

La Présidente du Conseil départemental de l'Aude, le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Préfet de l'Aude lancent un appel à candidature pour établir conjointement la liste des personnes qualifiées en ESMS

Contexte Un appel à candidature et la mobilisation des différents réseaux professionnels et associatifs sont organisés afin d'élaborer la « liste des personnes qualifiées », rendue obligatoire par la loi 2002.2.

Objectifs, Permettre aux usagers d'un établissement ou d'un service social ou médico-social de saisir une « personne qualifiée » en vue de l'aider à faire valoir ses droits, de disposer d'un soutien à la résolution d'un conflit personnel ou collectif ou une information de façon gratuite et en toute discrétion.

A qui s'adresse d'appel ?
A tout candidat présentant des garanties d'indépendance vis-à-vis des établissements et services avec lesquels il pourrait être amené à accompagner un usager pour l'aider à faire valoir ses droits.
L'appel à candidature débute le 06 septembre 2023 et prendra fin le 06 octobre 2023.
Plus d'infos sur : Appel à Candidatures

A VENIR

9 septembre 2023 : 3ème Sommet Francophone de la Migraine.
Plus d'informations via le lien : La voix de la Migraine

Jusqu'au 25 septembre 2023, appel à candidature 15ème édition Festival Regards Croisés.
Plus d'informations via le lien : Festival regards croisés

1er décembre 2023, la MDPH organise une cérémonie des réussites visant à valoriser les personnes en situation du handicap ayant retrouvé un emploi après une mise en situation professionnelle.

Si vous souhaitez faire paraître une annonce, merci d'envoyer votre information sous la forme d'une affiche par mail à **mdphinfo@aude.fr.**